

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCES Du 14 mars 2025 A 18H30 - Salle Bellevue - Salbris

Le 14 mars 2025 à 18h30, les membres de l'association SALBRIS NATATION se sont réunis Salle Bellevue à Salbris, en Assemblée Générale Finances, sur convocation adressée à tous les adhérents par la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, à savoir 5 adhérents et une personnalité en la personne de Monsieur Gérard CHOPIN, Maire de Theillay. Nous les remercions vivement pour leur participation. Aucune des autres personnalités invitées n'a répondu positivement à l'invitation.

L'Assemblée était présidée par Mme Manon GUEGAN-TOURNADRE, Présidente de l'association. Elle était assistée de la Trésorière, de la Secrétaire adjointe et de la Trésorière adjointe de l'association. Le Secrétaire de l'association étant absent et excusé.

L'Assemblée s'est ensuite déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Mot de bienvenue de la Présidente et présentation des personnalités présentes
- Bilan financier 2024
- Budget prévisionnel 2025
- Tarification 2025
- Vote des bilans, budget prévisionnel et tarifs
- Ratification des nouveaux statuts

A l'issue des différentes présentations, la Présidente a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Bilan financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la l'unanimité.
- Budget prévisionnel 2025 : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Tarification 2025 : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Ratification des nouveaux statuts : après lecture des différents articles amendés, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente. Le bilan et le résumé du compte de résultat 2024 sont annexés à la présente.

A Salbris, le 14 mars 2025

La Présidente